



Juillet 2025

1- Les outils pour les entreprises

LE CRIC : Centre de réponse aux incidents cyber en Nouvelle-Aquitaine



Le CRIC-NA traite sur le plan technique les incidents de cybersécurité concernant les PME et les ETI à ancrage régional notamment en apportant une réponse technique aux victimes de cyber attaque. Le CRIC peut par exemple accompagner les entreprises dans le dépôt de plainte et le signalement à la CNIL.

Plus d'informations sur : <https://www.campuscyber-na.fr/>

La publication de la nouvelle liste des métiers en tension

Un arrêté du 21 mai 2025 a réactualisé la liste des métiers qui rencontrent des difficultés de recrutement. Cette liste permet le recrutement de travailleurs étrangers hors UE sur les métiers concernés sans obligation de déposer une offre d'emploi et la possibilité de demander une régularisation, à titre exceptionnel et temporaire, des travailleurs étrangers (non ressortissants des États membres de l'UE) exerçant dans les métiers en tension.

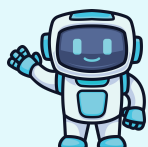


Pour retrouver cette liste des métiers concernés en Nouvelle-Aquitaine : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051643488>

2- Les aides à disposition des entreprises

Appel à manifestation d'intérêt Robotique

Date limite: 22 août 2025



Cet AMI est lancé en préalable à la mise en place éventuelle de dispositifs de soutien à des Projets d'investissements de RDI et d'industrialisation par appels à projet (AAP) dédiés qui seraient ouverts au cours du 2ème semestre 2025. Il ne donne pas lieu à des financements, mais permet au SGPI de recenser les forces d'innovations présentes sur le territoire et d'ajuster les dispositifs de financement en conséquence.

Cet appel invite donc les acteurs et consortiums à proposer des projets de R&D collaboratifs dans les secteurs de la robotique pour l'industrie, de la fabrication additive et des drones et robots pour les milieux extérieurs (air, terre, mer)

Plus d'informations sur : <https://demarches.numerique.gouv.fr/commencer/appel-manifestation-interet-robotique-etape2>

Le programme "Horizon 2030"

HORIZON 2030 est un programme qui accompagne gratuitement tous les dirigeants et leurs salariés dans leur évolution professionnelle afin de s'adapter aux changements liés au numérique, à l'écologie, à l'intelligence artificielle ou à l'énergie. En sensibilisant aux compétences et métiers d'avenir, le programme envisage de faire de ces mutations un levier de croissance durable pour les entreprises.



Plus d'informations sur : <https://www.charente-maritime.cci.fr/actualite/horizon-2030-se-preparer-aux-metiers-de-demain>

Le programme "Défis numériques" (diagnostic numérique des TPE)

Date limite : 31 décembre 2026



Cet accompagnement proposé par la CCI aux TPE de moins de 10 salariés permet de mieux comprendre les leviers numériques disponibles. Il comprend la réalisation d'un audit puis la proposition d'un plan d'actions et un accompagnement individuel pour relever jusqu'à 3 défis (stratégie de web-marketing, création site internet, boutique en ligne, amélioration relation client, sobriété numérique, sécurisation des données, gains de productivité ...)

Plus d'informations sur : <https://www.charente-maritime.cci.fr/produit/diagnostic-numerique-tpe-les-defis-numeriques>